

La Rectrice de l'académie de Limoges

- VU** le Code général de la fonction publique ;
- **Vu** le décret n° 2022-1666 du 26 décembre 2022 portant délégation de pouvoirs des ministres chargés de l'éducation et de l'enseignement supérieur en matière de gestion de certains personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé, et des bibliothèques
- **VU** le décret n°2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

#### ARRETE

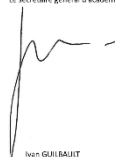
**Article 1er.** - Les secrétaires d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur dont le nom suit, sont inscrits, au titre de l'année 2024 sur la liste principale et sur la liste complémentaire d'aptitude aux fonctions d'Attaché d'Administration de l'Etat :

N°	NOM - Prénom	Affectation actuelle
1	SARRANT Chrystèle	Collège J Moulin Brive La Gaillarde
2	DELHOUME Florence	Collège Maupassant Limoges
3	REMOIVILE Thierry	Rectorat Limoges
4	DENYSIAK Irène	Collège M Rollinat Brive La Gaillarde
5	SAPANIDIS Joelle	Collège M BASTIE Nantiat
	<u>Liste complémentaire</u>	
1	DOULCET Éric	Collège Cabanis Brive La Gaillarde

**Article 2.-** Le Secrétaire Général de l'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LIMOGES, le 13 juin 2024

Pour la rectrice et par délégation  
Le secrétaire général d'académie



Ivan GUILBAUJT